



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Adresses CCL (418) 689-2175 / 1-800-469-4578 — M-104MNP

R-2021-11-210

Séance ordinaire du
6 décembre 2021

Mot de bienvenue et
ouverture de la
séance
Quorum

Ordre du jour

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Considérant que monsieur Patrick Talbot est intéressé à vendre une portion du lot 6 415 404 à la municipalité de Saint-Félix-d'Otis afin de régler définitivement le sentier de motoneige et du quad;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis veut acquérir une portion du lot 6 415 404 appartenant à monsieur Patrick Talbot, d'une superficie d'environ 15 X 321 m pour un total d'environ 4 815 m²;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents ce qui suit :

L'offre d'achat est de 25 000 \$ aux conditions suivantes;

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis cèdera une servitude passage à monsieur Talbot;

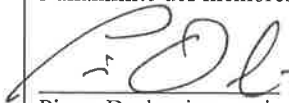
L'offre est valable jusqu'au 15 décembre 2021;

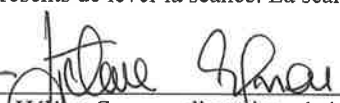
La dépense de 25 000 sera affectée au surplus accumulé de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

Le conseil mandate le maire, monsieur Pierre Deslauriers, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon à signer tous les documents afférents dans le cadre de la vente de l'immeuble désigné.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.


Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 6 décembre 2021 au Chalet des loisirs.

MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, après avoir constaté le quorum, monsieur le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au nouveau conseil municipal et aux personnes présentes.

QUORUM

Sont présents :
Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.
Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 25 novembre 2021
 - 2.3 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 2.4 Déclaration du registre public des dons des élus de la municipalité
 - 2.5 Adoption du budget et adoption du PTI



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

3. **RÉSOLUTIONS**
- 3.1 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022
 - 3.2 Autorisation pour le dépôt d'un projet dans le cadre du programme fédéral Emploi-Été Canada 2022
 - 3.3 Comité de développement
 - 3.4 Dépôt projet Nouveaux horizons
 - 3.5 Demande d'acquisition de terrain
 - 3.6 Demande de maintien du déneigement du Chemin du Lac-Éternité
 - 3.7 Demande d'aide financière – MRC Fjord-du-Saguenay – Fonds de villégiature
 - 3.8 Installation d'une yourte sur le terrain de la municipalité
 - 3.9 Projet de Règlement 316-2021 ayant pour objet de modifier le Règlement 294-2018 concernant la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis
 - 3.10 Avis de motion
 - 3.11 Imposition de la taxe foncière pour l'année 2022
 - 3.12 Imposition des taxes de compensation
 - 3.13 Imposition des taxes de services
 - 3.14 Taux d'intérêt pour l'année 2022
 - 3.15 Embauche d'une technicienne en comptabilité
4. **URBANISME**
- 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Demande pour intégrer le Comité consultatif d'urbanisme
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
- 5.1 Demande de commandite pour le Symposium de Saint-Félix-d'Otis
 - 5.2 Mont-Édouard – Cartes de saison pour les enfants
 - 5.3 Subvention activité de Noël
6. **INVITATION**
- 6.1 Chambre de commerce et d'industrie Saguenay- Le Fjord
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
- 9.1 Consultation – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025

10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

2.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 25 novembre 2021, dont les copies conformes ont été signifiées à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit en rajoutant à l'item de la période de questions la proposition déposée par monsieur le conseiller Karl Routhier sur la proposition concernant l'état actualisé de notre municipalité.

2.3 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

2.4 DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DONS DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le registre public des dons des élus de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.



R-2021-12-214

N° de résolution
ou annulation

R-2021-12-214

Formules d'Affaires CCL (418) (893-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP)

R-2021-12-215

R-2021-12-216

R-2021-12-217

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

2.5 ADOPTION DU BUDGET ET ADOPTION DU PTI

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé l'audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI 2021-2023.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal* du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, qui se tiendront aux dates ci-dessous et qui auront lieu au Chalet des loisirs à 19 h :

10 janvier	7 février
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	1 ^{er} août
6 septembre	3 octobre
7 novembre	5 décembre

Et qu'un avis public du contenu de présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

3.2 AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME FÉDÉRAL EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2022

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser directrice générale et secrétaire-trésorière, à présenter un projet pour l'engagement de huit étudiants pour la saison 2022 dans le cadre du programme fédéral *Emplois d'été Canada 2022*.

3.3 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis voudrait accroître son potentiel de développement;

Considérant que la municipalité voudrait avoir une participation citoyenne concernant le développement de la municipalité;

Considérant que le nouveau conseil est intéressé à connaître le point de vue de la population concernant l'avenir de notre communauté;

Il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par madame la conseillère Johanne Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer monsieur Frédéric Guérin membre du nouveau Comité de développement et d'ouvrir à toute la population via le site internet et le journal de la municipalité.

3.4 DÉPÔT PROJET NOUVEAUX HORIZONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis souhaite mettre en place un parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de Saint-Félix-d'Otis est propice au développement de ce type de projet de par son environnement naturel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis prône un mode de vie sain et actif pour la communauté et souhaite mettre en place les infrastructures nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis a l'appui des partenaires du milieu dont la FADOQ Saint-Félix-d'Otis, les Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis et les jeunes;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présent que le conseil municipal de Saint-Félix-d'Otis appuie la mise en place d'un parc intergénérationnel et ce, pour le bénéfice des aînés et des générations futures.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

De plus, le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus de ce projet et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon, à signer tous les documents jugés nécessaires à l'exécution de cette décision.

3.5 DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN

Considérant que l'entreprise Machinerie lourde Réginald Bouchard voudrait acquérir une partie de terrain en arrière du 146 Chemin du Lac Brébeuf afin de pouvoir entreposer ses équipements;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis a pour projet de créer un quartier industriel avec une rue en arrière de la propriété de Machinerie lourde Réginald Bouchard afin de pouvoir recevoir plusieurs entreprises commerciales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande d'acquisition de terrain.

3.6 DEMANDE DE MAINTIEN DU DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU LAC-ÉTERNITÉ

Considérant que les propriétaires du Chemin du Lac-Éternité voudraient s'assurer que le conseil municipal maintienne le déneigement du Chemin du Lac-Éternité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de maintenir le déneigement du Chemin du Lac-Éternité mais en arrêtant aux environs de la propriété de monsieur Harold Thibeault et il est résolu également de mandater monsieur Pierre Dufour pour trouver avec le responsable du déneigement, monsieur Frédéric Guérin, un endroit sécuritaire pour que le camion puisse tourner.

3.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MRC FJORD-DU-SAGUENAY – FONDS VILLÉGIATURE

Projet : Sentier multi-usage

Promoteur : Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Coût du projet : 50 000 \$

Fonds de villégiature : 35 000 \$

Municipalité de Saint-Félix-d'Otis : 15 000 \$

Considérant que le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer à la MRC Fjord-du-Saguenay le projet Sentier multi-usage. De plus, le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus de ce projet et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon, à signer tous les documents jugés nécessaires à l'exécution de cette décision.

3.8 INSTALLATION D'UNE YOURTE SUR LE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que la Centre de service scolaires des Rives-du-Saguenay voudrait pouvoir installer une yourte de 32 pieds sur le terrain de la municipalité;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis est partenaire depuis plusieurs années avec l'école St-Félix dans le cadre du projet plein-air;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'installation de la yourte conditionnelle aux respects de la réglementation municipale, à savoir respect de la marge arrière de 10 mètres, pas de limite de dimensions et pas d'alimentation en eau.

3.9 PROJET DE RÈGLEMENT 316-2021 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 294-2018 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

Il est proposé par madame conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement portant le numéro 316-2021 concernant la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, tel que produit en annexe.

3.10 AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Martin Côté que le règlement numéro 316-2021 concernant la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis sera déposé lors d'une prochaine séance.



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

R-2021-12-224

N° de résolution
ou annotation

R-2021-12-225

R-2021-12-226

Formules d'Affaires CCL (418) 663-2175 / 1-800-463-4578 — M-104MP

R-2021-12-227

R-2021-12-228

3.11. IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents que soit imposée une taxe foncière pour l'année 2022 de quatre-vingt-dix-sept cents (0,97 \$) du cent dollars (100 \$) d'évaluation sur tous les immeubles imposables de la municipalité.

3.12 IMPOSITION DES TAXES DE COMPENSATION

Considérant que le Règlement numéro 67-80 autorise le conseil à imposer une taxe de compensation sur les immeubles exempts de la taxe foncière;
Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'imposer une compensation sur les immeubles suivants aux taux fixés comme suit pour l'année 2022 :

Sur un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, une compensation au taux de quatre-vingt-dix-sept cents (0,97 \$) du cent dollars (100 \$) d'évaluation.
Sur des immeubles du gouvernement du Québec, ZEC et autres immeubles, une compensation au taux de quatre-vingt-dix-sept cents (0,97 \$) du cent dollars (100 \$) d'évaluation.

3.13 IMPOSITION DES TAXES DE SERVICES

Considérant que le Règlement numéro 289-2017 autorise le conseil à imposer des taxes pour les services de l'aqueduc et du réseau d'égout ainsi que des taxes additionnelles pour lesdits services au taux fixé par ledit règlement aux propriétaires assujettis audit règlement;

Considérant que le Règlement numéro 148-93 autorise le conseil à imposer une taxe pour l'assainissement des eaux au tarif de cent dollars (100 \$) par année aux bénéficiaires du réseau d'égout;

Considérant que le Règlement numéro 236-2008 autorise le conseil à imposer une taxe pour le service de l'enlèvement des déchets domestiques;

Considérant que le Règlement numéro 266-2014 autorise le conseil à imposer une taxe pour la collecte sélective;

Considérant que le Règlement numéro 232-2008 autorise le conseil à imposer une taxe pour la vidange des installations septiques.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents d'imposer les taxes de services aux taux fixés par lesdits règlements aux propriétaires qui les reçoivent et, ceci, pour l'année financière 2022.

3.14 TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'imposer un taux d'intérêt de huit pour cent (8 %) pour l'année 2022 et une pénalité au taux de quatre pour cent (4 %) sur les comptes de taxes 2022 en souffrance.

3.15 EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du comité des ressources humaines et d'embaucher madame Julie Simard au poste de technicienne en comptabilité pour la municipalité de Saint-Félix-d'Otis avec une période de probation de six (6) mois.

Le contrat de travail de madame Julie Simard fait partie de la présente résolution comme s'il était ici reproduit.



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de novembre 2021, 24 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 387 500,00 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
4	Bâtiment complémentaire	78 000,00 \$	110,00 \$
2	Certificat d'occupation	0,00 \$	20,00 \$
1	Démolition d'un bâtiment principal	10 000,00 \$	20,00 \$
6	Installation septique	44 000,00 \$	3 150,00 \$
1	Nouvelle construction résidentielle	145 000,00 \$	50,00 \$
6	Ouvrage captage d'eau	57 500,00 \$	2 650,00 \$
2	Rénovation résidentielle	53 000,00 \$	75,00 \$
2	Lotissements	0,00 \$	80,00 \$
24	TOTAL	387 500,00 \$	6 155,00 \$

4.2 DEMANDE POUR INTÉGRER LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Ce sujet est reporté à une autre séance puisque le conseil veut afficher le siège vacant et demander à la population si d'autres personnes seraient intéressées avant de prendre une décision.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.1 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE SYMPOSIUM DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

5.2 MONT-ÉDOUARD – CARTES DE SAISON POUR LES ENFANTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de participation financière du Mont-Édouard au montant de 1 000,00 \$.

5.3 SUBVENTION ACTIVITÉ DE NOËL

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de participation financière pour l'activité de Noël au montant de 750,00 \$.

6. INVITATION

6.1 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

Le conseil a décidé de ne pas participer à cet événement.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attirés.

8. AFFAIRES NOUVELLES

9. CORRESPONDANCE

9.1 Consultation – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025

10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 218 005,24 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Archambault	312,69 \$	Matériel bibliothèque
Bell mobilité	152,55 \$	Cellulaires
Béton régional	1 011,78 \$	Projet SNF
Blackburn et Blackburn	506,03 \$	Contrat
Bureautique FTI	170,93 \$	Papier
Canadian Tire	729,43 \$	Matériel
Déry télécom	313,27 \$	Accès réseau
Électricité TB	1 098,01 \$	Électricité étangs
Expert conseil en bâtiment	1 644,14 \$	Inspection bâtiment Erco
Filtre Saglac	524,08 \$	Matériel
Fonds information foncière	40,00 \$	Avis de mutation
Éditions juridiques FD	6 682,65 \$	Bulletins de vote
FMQ assurances	8 294,90 \$	Assurance générale
Gilles Gagné	80,00 \$	Réparation
Garage Fernand Boudreault	183,09 \$	Matériel
Signalisations inter-lignes	1 164,09 \$	Signalisation
Japy électrique	388,05 \$	Réparation lampe de rue
Laberge et Guérin arpenteurs	2 723,42 \$	Bornage



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 688-2175 / 1-800-463-4578 — M-1-041MP

R-2021-12-232

Séance
extraordinaire du 13
décembre 2021

Quorum

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Laboratoire environex	188,84 \$	Analyses
Lignarex	1 021,81 \$	Projet SNF
Linde	76,75 \$	Oxygène
Nicolas Marcotte	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
MRC du Fjord-du-Saguenay	171,09 \$	Réseau
Napa	1 146,91 \$	Matériel
Norda Stelo	5 467,87 \$	Projet rue Simard
Nutrinor	5 542,92 \$	Diesel
Pétrole RL	428,93 \$	Essence
Potvin et Bouchard	6 430,99 \$	Matériel
Produits sanitaires Lépine	395,87 \$	Chlore
PG Solutions	15 111,19 \$	Contrat annuel logiciels
Régies des matières résiduelles	2 392,13 \$	Quote-part
Robitaille équipement	713,76 \$	Équipement
Robin Potvin inc	47 893,73 \$	Projet Chemin Lac-Brébeuf/égout
Sanidro	5 102,82 \$	Nettoyage réseau égout
Sécal Instruments inc	2 762,26 \$	Calibration débimètres
Sécuor	2 124,08 \$	Barrière garage
Simens	125,32 \$	Projet caserne
Services sanitaires R. Bonneau	816,33 \$	Location/transport roll-off
Services électroniques Magary inc	2 183,38 \$	Ensemble visioconférence
Société assurance automobile	301,87 \$	Immatriculation
Solugaz	69,41 \$	Propane
Solution TIM	50,00 \$	Configuration
Spécialités pneumatiques AP enr	1 474,10 \$	Compresseur
Traffic innovation	95,43 \$	Radar
Transport Extra	1 099,46 \$	Projet SNF
Unigec	5 949,96 \$	Projet caserne
Hydro Québec	505,23 \$	Électricité
Sail	8 684,09 \$	Projet FDT
Laurent Sylvani	200,00 \$	Projet MRC
Salaires D.A.S. novembre 2021 élus/emp.	72 959,60 \$	Salaires D.A.S. novembre 2021 élus/emp.
Total des dépenses	218 005,24 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 6 décembre 2021.

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

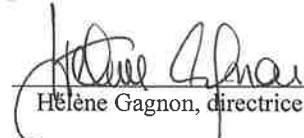
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 13 décembre 2021 au Chalet des loisirs à 19 h.

QUORUM

Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Pierre Dufour, conseiller siège numéro 1
Madame Johanne Bergeron, conseillère siège numéro 2
Monsieur Karl Routhier, conseiller siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Martin Côté, conseiller numéro 5
Madame Andrée Bergeron, conseillère siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.
Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.